



Affaire suivie par :  
Affaires Juridiques  
Tél : 01 30 13 76 00

Le 07 décembre 2023

**Aux membres du Conseil Municipal**

**Objet :** Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se tiendra :

**Le mercredi 13 décembre 2023 à 19h**  
**En Salle du Conseil**

L'ordre du jour sera le suivant :

**/A/ Délégations du Conseil Municipal au Maire :**

Compte-rendu des décisions n° 2023-063 à 2023-085

**/B/ Points soumis à délibération :**

**DELIBERATIONS**

**Finances**

- Ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget 2024
- Approbation du règlement budgétaire et financier applicable au 1er janvier 2024
- Correction d'erreur sur exercices antérieurs - Amortissements chez le comptable - compte 28158

**Scolaires**

- Attribution d'aides financières aux projets d'écoles
- Modification du tarif d'inscription à l'espace jeunes de la ville

**Urbanisme**

- Convention d'intervention foncière entre La Verrière, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

**Direction des Services Techniques**

- Demande de Fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du pacte financier 2022-2026 (exercice 2022)

## Social

- Gestion en flux du contingent de logements sociaux réservés

## Culture

- Attribution d'un fond de concours par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le fonctionnement de l'équipement culturel Le Scarabée

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

